

## **Appel à projets artistiques 2023 - 2024**

### **Préambule**

La Ville de Boussy-Saint-Antoine est dotée d'un équipement culturel (salle Jacques Chamailard) dédié à l'expression artistique, qui joue un véritable rôle de diffusion artistique en terme de rayonnement culturel sur le territoire.

Désireuse d'accompagner des peintres, sculpteurs, plasticiens, photographes, et de favoriser la diversité des expressions artistiques, elle propose aujourd'hui cet appel à candidature.

Les expositions retenues seront programmées dans le cadre de la saison culturelle 2023/2024 (octobre 2023 à mai 2024).

### **Règlement et organisation**

#### **Article I - Objectifs**

- Développer, faire connaître et valoriser les différentes formes d'expressions artistiques.
- Contribuer au maillage et au rayonnement de la vie culturelle sur la Ville de Boussy-Saint-Antoine et dans la communauté d'agglomération du Val d'Yerres-Val de Seine, en œuvrant à l'émergence des personnalités artistiques sur le plan local.

#### **Article II – Eligibilité des projets**

Sont éligibles à cet appel à projets les exposants qui respectent les fonctions précitées et les critères ci-dessous :

- Les différentes formes d'arts plastiques (fusain, encre, gouache, acrylique, huile, pastel, aquarelle, ...)
- Les différentes formes de sculptures, modélisme, mosaïques, ...
- La photographie
- Les arts visuels

### **Article III – Critères de choix des projets**

Les projets seront sélectionnés sur les critères suivants :

- Qualité du travail artistique antérieur
- Capacité à s'inscrire dans une démarche pédagogique, à faire du rapport à l'art et à la culture un enjeu personnel : par exemple en proposant une création en direct, une visite guidée, un questionnaire pour les groupes, un accompagnement musical, un diaporama de photos en atelier...

**Procédure de sélection** : une présélection sera effectuée sur la base de la proposition du projet artistique dès retour des dossiers.

Une commission de sélection validera l'ensemble de la programmation.

### **Article IV – Constitution du dossier**

Document à joindre au dossier : **Cf. descriptif technique**

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser au service culturel de Boussy-Saint-Antoine.

Tél. : 01.69.00.13.15

Mail : [c.duverger@ville-boussy.fr](mailto:c.duverger@ville-boussy.fr)

**Date limite de réception des candidatures : le vendredi 14 avril 2023**

Les candidatures doivent être transmises par Mail : [c.duverger@ville-boussy.fr](mailto:c.duverger@ville-boussy.fr) ou par courrier à l'adresse suivante :

**Service culturel  
5 place des Droits de l'Homme  
91800 Boussy-Saint-Antoine**

***Seuls les projets complets envoyés dans les délais seront garantis d'être traités.***